

Franc succès pour Initiative plaine de l'Ain Côtière

65 prêts d'honneur accordés pour un montant total de 524 500 €, 4 819 537 € mobilisés dans l'économie du territoire et 90 emplois directs créés ou maintenus, Initiative Plaine de l'Ain Côtière a poursuivi son activité durant l'année 2020 malgré la crise sanitaire.

L'assemblée générale 2020 d'Initiative plaine de l'Ain côtière s'est tenue mardi 18 mai, au centre culturel de Jujurieux. Commune où quatre créateurs ou repreneurs ont bénéficié en 2020 de prêts à taux zéro : l'épicerie *La Perle de l'Ain*, le *Bistrot des Soyeux*, le *Bocalerie de Nadine* (produits bios) et *BeeCool* du Bugey, apiculture.

L'IPAC a présenté un bilan 2020 extrêmement positif avec 42 % de femmes, 27 % de jeunes, davantage de projets de seniors et un peu moins de demandeurs d'emploi. L'association, ce n'est pas seulement un appui à la création ou à la



De gauche à droite : Bernard Gloriod, président de l'IPAC, Chantal Gestas, trésorière, Caroline Lecacheux, directrice, Philippe Poizat, chargé de missions, Joana Silvarès, secrétariat administratif et Anouk Champel, chargée de missions. Photo Progrès/Isabelle ROBIN

reprise d'entreprises, c'est aussi l'accompagnement de ses 330 entreprises aidées avec plus de 1 000 contacts en présentiel quand cela était possible ou par téléphone et mails avec un taux de 92 % de pérennité des entreprises à trois ans.

Depuis 2009, l'IPAC, créée grâce à quatre commu-

nautés de communes (plaine de l'Ain, côtière, Miribel et plateau et rive de l'Ain pays du Cerdon) et la région Rhône-Alpes, est un outil d'aménagement et de développement économique, social et humain de son territoire. « Une relation particulière est établie avec Initiative Dombes val de Saône, déclare Bernard

Gloriod, Président de l'IPAC. Une évolution est possible dans leur organisation et leur rayonnement une réflexion est en cours pour une aide ou un accompagnement par une mutualisation de moyens ».

L'IPAC souhaite également prolonger le relationnel avec les entreprises

soutenues par le biais d'adhésions à l'association, un gage de rayonnement territorial. Si les conditions le permettent, l'association espère développer son activité en 2021 et octroyer 85 prêts. À ce jour, ce sont déjà 34 prêts d'honneur qui ont été accordés.

De notre correspondant, Isabelle ROBIN